

CONFERENCE NATIONALE
SOVERAINE

RAPPORT N°13 : SEANCE DU 24 JUILLET 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze, et le vingt quatre juillet ;

l'Assemblée plénière de la Conférence Nationale a ouvert ses travaux à 15 heures 21 minutes.

Après la minute de recueillement et l'exécution de l'hymne national, le Président a fait une proposition d'ordre du jour en trois points approuvée par l'Assemblée.

- 1° Rapport de la séance du 23 juillet 1991
- 2° Suite des communications
- 3° Divers.

Après quelques interventions et surtout les voeux émis de voir le Ministre de la Défense se joindre à la délégation gouvernementale, le rapport de la séance précédente a été adopté après amendements.

La liste des communications de ce jour s'ouvrira par celle de l'Eglise des Assemblées de Dieu représentée par le Révérend Pasteur DJAKOUTI Mitré.

Celui-ci devait d'abord remercier tous les Chrétiens qui ont prié pour l'avènement de la démocratie et rappeler que les bouleversements actuels ne sont que l'accomplissement des prophéties bibliques.

Il a ensuite invité tout le monde au pardon et à la repentance car a-t-il précisé, les maux dont nous avons souffert n'ont pas été le fait des hommes mais du mauvais esprit.

Le Pasteur DJAKOUTI a également exhorté les Togolais à projeter l'avenir dans la prière à Dieu et imploré le pardon du Tout-Puissant pour toutes nos fautes.

Il a enfin souhaité que l'idolatrie et la publicité médiatique à elle faite cessent, demandé l'accès aux médias pour les Eglises et imploré la bénédiction divine sur les Assises Nationales.

La deuxième communication, celle des Chefs traditionnels des Régions Maritime et des Plateaux sera présentée par le Chef KPELI III de Mission Tové.

Celui-ci a tenu à attirer l'attention de l'Assemblée sur l'effritement progressif des structures traditionnelles et l'asservissement des Chefs traditionnels par les autorités politiques. Après avoir tenté de lever tout équivoque dans les esprits qui essaient d'identifier les Chefs traditionnels aux petits barons du RPT, l'intervenant a fait une série de propositions pouvant permettre de redonner sa place au Chef traditionnel dans la société. Il a pour ce faire, souhaité la création d'une commission spéciale pour l'étude des problèmes de la Chefferie traditionnelle.

Prenant la parole, le Docteur Etienne Nassam NAKPANE a rendu hommage à ceux qui, par leurs sang, courage et abnégation ont payé le tribut de l'avènement de la démocratie. Il a aussi rappelé le caractère contradictoire du régime politique actuel et la culpabilité de tous les Togolais dans son évolution jusqu'à ce jour. Selon l'orateur la démocratie, droit imprescriptible et inhérent à tout être humain, ne peut être octroyée comme un cadeau. Après avoir insisté sur les objectifs de la Conférence Nationale, l'intervenant a invité tous les Togolais à travailler main dans la main pour bâtir la Nation.

L'Union pour le Développement Intégral (UDI) par la voix de Monsieur DIABO, a d'abord essayé d'expliquer les origines du monolithisme partisan qui, apparu déjà dès 1961, a été incarné

par le RPT. L'intervenant a ensuite procédé à une analyse critique détaillée de la situation du Togo dans les domaines politique, économique et financier, éducatif, social et culturel ; analyse qui lui a permis de constater l'échec du RPT et de faire diverses propositions de solutions. Il a terminé en rendant hommage à ceux qui sont morts et en appelant les forces démocratiques à la solidarité après avoir convié la Conférence à prendre une décision en vue de résoudre le problème des enseignants.

La parole fut ensuite donnée à Monsieur ATCHIKITI, représentant du monde rural de l'Ogou. Après avoir remercié tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'organisation de la Conférence Nationale, l'intervenant a énuméré les divers problèmes qui se posent au monde rural de l'Ogou et qui sont le morcellement des terres, les occupations intempestives des terres par les exploitants immigrants, les expropriations abusives, les problèmes de déplacement, d'épargne, d'encadrement, les problèmes sanitaires, ceux liés aux pratiques culturelles, etc. Il a surtout souhaité que les agriculteurs soient associés aux décisions des grands organismes agricoles. Il a terminé sa communication avec un message demandant à l'Assemblée d'être ferme mais indulgente.

A ce stade des travaux, le rapporteur de la Commission ad hoc chargée de la rédaction de l'Acte N° 3, Monsieur ADDRA, a eu à présenter à la Conférence le texte préparé. A la demande des délégués, il a été décidé que ce projet d'Acte soit mis à la disposition de tous avant les discussions.

La séance fut alors suspendue à 17 heures 33 minutes pour ne reprendre qu'à 18 heures 10 minutes avec la communication de l'Association pour la Croissance Sociale et la Liberté (ACSL). Le message délivré à ce titre par Monsieur LAWSON Nicolas, porte parole de ladite association, a été un véritable réquisitoire contre le régime dont tous les abus ont été doigtés. L'orateur n'a cependant pas oublié de rendre hommage aux divers acteurs de la lutte démocratique, de lancer un appel au retour de tous les exilés et de faire des propositions concrètes au rang desquelles

le changement des noms de toutes les infrastructures faisant allusion à l'accident de Sarakawa et la transformation du 13 janvier en journée de deuil national.

Quant à Monsieur DARAGOU Ouattar Dref du monde rural de l'Oti, il a rappelé, exemples à l'appui, toutes les misères faites par le régime Eyadéma à la préfecture de l'Oti qui a été pendant toutes ces années un coin oublié. L'intervenant a souhaité, entre autres, que la préfecture de l'Oti soit déclarée préfecture sinistrée, que la faune soit redélimitée, que les paysans déplacés soient réinstallés dans leurs villages. Il a tenu, pour terminer, à rendre hommage à certaines personnes et à implorer la bénédiction du Tout-Puissant sur le Togo.

A ce moment précis, certains délégués ont pris la parole pour déplorer l'attitude de quelques membres du Gouvernement qui se seraient montrés insouciants devant l'énumération des atrocités du régime. La délégation gouvernementale répondra à ces reproches en rappelant la nécessité de garantir une ambiance sereine au déroulement des travaux.

Après ces mises au point, la communication des enseignants de l'Université du Bénin a été présentée par Monsieur GBIKPI-BENISSAN Daté François.

Son exposé en deux parties, l'une technique, l'autre éthique, portait sur la politique éducative du Togo durant les quinze dernières années.

Dans la partie technique, il s'agissait d'une évaluation sommaire de la réforme de l'Enseignement de 1975. L'analyse révèle un constat d'échec. En effet, les objectifs de démocratisation, pourtant atteints seulement en partie, ont été réalisés au détriment de la rentabilité du système. De plus, il y a eu restructuration des institutions existantes plutôt que création de nouvelles structures, alors qu'on note un écart important entre les pratiques quotidiennes et les principes énoncés par la

réforme. Ainsi, selon l'orateur, la convocation prochaine des Etats Généraux de l'Education Nationale s'impose.

La partie éthique de l'exposé de Monsieur GBIKPI-BENISSAN indiquait les voies dans lesquelles l'action éducative devrait s'engager dans l'avenir. Il s'agit, pour l'école et surtout pour l'université, de transmettre non pas seulement des savoir et savoir-faire, mais un savoir-être constitué par un ensemble de vertus intellectuelles et morales.

Monsieur Kossivi K. MAWULI a ensuite pris la parole au nom de la Jeunesse Scolaire Démocratique (J.S.D.). Après avoir procédé à une analyse des conditions pénibles de vie des élèves et des enseignants dans un cadre scolaire inadéquat et impropre au travail intellectuel, Monsieur MAWULI a recommandé, au nom de son mouvement, l'organisation d'une rencontre nationale sur l'éducation qui devra se pencher de façon spécifique sur les problèmes de la jeunesse scolaire qui a consenti d'importants sacrifices pour l'avènement de la démocratie.

Cette communication a été suivie de celle de la Fédération Nationale des Retraités Civils du Togo (FENARETO), Monsieur EUSOBIO Koufouli Pierre a dépeint la situation difficile des retraités qui touchent des pensions dérisoires alors qu'ils supportent des charges sociales très lourdes. Il a surtout mis l'accent sur les violations des Droits de l'Homme et des lois du pays qui ont conduit les retraités, surtout ceux de 1985 mis d'office à la retraite sans préavis avant la date normale, à se considérer comme méprisés par les pouvoirs publics. Ainsi, la Fédération Nationale des Retraités Civils du Togo recommande que la situation des retraités soit revue, plus particulièrement que l'on procède à la réparation des préjudices subis par les retraités victimes de la politique illégale du pouvoir, et la suppression pour tous les retraités de l'Impôt de Solidarité Nationale.

Après la pause qui a duré de 20 heures 05 à 20 heures 50 minutes, la série des communications a repris avec celle de l'Association

des Scouts du Togo. Après avoir présenté les objectifs et les principes de son mouvement, Monsieur TOUSSAH Koffi Jean a montré comment, malgré la création de la JRPT en 1971, le scoutisme togolais a continué sa mission d'éducation de la jeunesse.

Il a ensuite exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont aidé le mouvement scout et lancé un appel au pardon, à l'amour et à la réconciliation, base d'une véritable démocratie.

C'est ensuite Monsieur DJASSOA Gnansa, représentant de l'Association pour la Promotion de la Justice, de l'Entente et de la Solidarité (A.P.J.E.S.) qui a pris la parole, sur le thème "Pour une société togolaise juste, unie et solidaire".

Selon l'intervenant, une société est juste quand elle répartit équitablement ses richesses et ses biens entre ses différents membres, personnes physiques ou morales. C'est pourquoi l'A.P.J.E.S. croit qu'au Togo, l'éducation scolaire, les structures sanitaires, les moyens de communication, l'eau et l'électricité, l'aménagement du territoire, les produits des Sociétés d'Etat sont quelques uns des produits nationaux qui doivent profiter à tous.

Pour assurer ses droits, une restructuration et une redéfinition des rôles des institutions judiciaires, des forces de l'ordre et de la défense nationale s'imposent.

Monsieur DJASSOA a ensuite expliqué ce qu'il entend par société unie qui doit nécessairement intégrer et assumer ses diversités avant de faire une série de propositions permettant d'aboutir à une vraie démocratie.

La dernière communication de la journée du 24 juillet 1991 a été celle de Monsieur Sénouvo Agbota ZINSOU de l'Association Togolaise pour la Promotion de l'Enfant. Se fondant sur de nombreux passages de la Bible, Monsieur ZINSOU a affirmé que le seul règne qui ne soit pas éphémère et condamné à disparaître, comme la statue de NABUCHODONOSOR est celui de l'enfant. L'A.T.P.E. a ensuite lancé un appel pour que soient respectés

les droits de l'enfant : droits à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'épanouissement. En effet, dira Monsieur ZINSOU, si l'on veut changer la société, il faut changer l'homme à partir de l'enfant. L'A.T.P.E. recommande la création au sein de la Conférence Nationale, d'une Commission spéciale pour l'enfant qui étudiera les problèmes de cette frange de la population qui est façonnée par les différents milieux où elle vit : milieu familial, quartier, rue de la ville.

Le troisième point de l'ordre du jour a ensuite été abordé : il s'agissait des divers. Le Rapporteur de la Commission ad hoc travaillant sur l'Acte N° 3 portant mesures conservatoires a de nouveau présenté le projet d'Acte, distribué entre temps aux membres de l'Assemblée.

La discussion a commencé notamment par les membres du Gouvernement (MIVEDOR et BARQUE) qui ont émis des réserves sur certains articles du projet, mais elle n'a pu trouver sa conclusion à cause de l'heure tardive. Les participants ont été invités à porter leurs amendements à la connaissance de la Commission par écrit.

La séance a été levée à 22 heures 40 minutes après une minute de recueillement et une prière de Monseigneur KPODZRO, Président du Présidium.

Fait à Lomé, le 24 juillet 1991

Le Rapporteur Général,

Me Jean Yaovi DEGLI